

Newsletter

Juillet – août – septembre 2022

Une année scolaire qui se termine laissant place au soleil, au parasol, ... aux « *grandes vacances* » comme le disent les enfants !

Des vacances que nous vous souhaitons des plus agréables et reposantes entre amis ou en famille.

Sous l'ombre des palmiers nous vous proposons la lecture de cette nouvelle newsletter sous le signe de la nature avec une once d'écologie et d'expérience insolite.

N'oubliez pas de vous rendre sur le **Padlet du Pôle Petite Enfance** durant l'été, nous y déposerons différentes informations utiles.

Très belles vacances et à bientôt.

Bonne lecture.

L'équipe de votre RPE

Retrouvez toutes nos informations
et plus encore sur notre Padlet :
[Pôle Petite Enfance CCPh \(\[padlet.com\]\(https://www.pole-petite-enfance-ccph.com\)\)](https://www.pole-petite-enfance-ccph.com)



Le Label Eco Accueil Petite Enfance

Le Label Eco Accueil Petite Enfance, gage de reconnaissance et d'engagement de progrès, valorise les efforts de l'assistante maternelle et permet au public comme aux collectivités de reconnaître ceux et celles qui sont engagés dans une démarche de transition écologique. Il est renouvelable tous les 2 ans.

La labellisation n'est cependant pas une finalité.

L'objectif premier est de pérenniser les pratiques dans un principe d'amélioration continue et durable.



Les intérêts à s'engager dans la démarche sont extrêmement variés :

- Améliorer la qualité de vie des enfants accueillis (*santé, bien-être et développement*) ainsi que celle de l'assistante maternelle et de sa famille,
- Mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein du lieu de vie,
- Inclure ses propres pratiques et ses valeurs dans une démarche commune reconnue,
- Rejoindre un réseau avec des personnes partageant les mêmes valeurs et une équipe d'experts pour les guider,
- « *Faire sa part* » dans le changement dont a besoin notre société,
- S'engager dans une démarche accessible et bienveillante avec le respect du rythme de chacun-e,
- Reconnecter les enfants à la nature,
- Sensibiliser les enfants et leurs familles et sa propre famille aux pratiques écologiques.

Le premier lieu de vie d'accueil en dehors de la famille

Les assistantes maternelles font partie des premiers lieux d'accueil qui participent avec la famille à la co-éducation des enfants. Ils sont donc idéaux pour amorcer une transition écologique avec des impacts potentiels à court, moyen et long terme sur les enfants et les adultes (*assistante maternelle et sa famille, les parents*).

En pratique chez les assistantes maternelles

Rien ne saute aux yeux lorsqu'on se rend chez une assistante maternelle labellisée Eco Accueil Petite Enfance. C'est souvent dans une somme de petits détails que l'on perçoit la cohérence de cette démarche : repas de saison à base de produits locaux et bio, produits d'entretien naturels ou soigneusement sélectionnés pour limiter l'impact des substances toxiques, réflexions anti-gaspillage, activités créatives avec des éléments naturels ou fabriqués maison proposées aux enfants. Et surtout beaucoup de sorties en extérieur dans un environnement naturel selon les spécificités locales : forêt, parc, mer, lac, jardin, ferme pédagogique ...

Un système de management environnemental

Le label Ecolo Accueil Petite Enfance repose sur un référentiel spécifiquement développé pour le secteur de la petite enfance avec le concours de la CNAF (*Caisse Nationale d'Allocations Familiales*), l'UFNAFAAM (*Union Fédérative Nationale des Associations des Familles d'Accueil et des Assistantes Maternelles*), l'ACEPP (*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels*) ainsi que de la FNAPE (*Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance*).

Il a été imaginé pour toute assistante maternelle dans le respect de l'accueil et du travail auprès des enfants. Celui-ci est amélioré chaque année par le Comité Label Vie.

Les tarifs

Adhésion annuelle (pour 3 ans minimum) :

Païement par virement ou par chèque : 230€ par an.

Païement par prélèvement automatique : 20€ par mois pendant 3 ans soit 240€ par an.

Source : <https://label-vie.org/>

« Plante ton slip » !

Une opération ludique et pédagogique avec les tout-petits pour découvrir la vie cachée des sols

« *Savez-vous planter les ... slips ! et non pas les choux* ». Derrière ce nom décalé « *Plante ton slip* », c'est bel et bien une expérience de chercheur pour observer la biodiversité sous terre qui est proposée. A réaliser avec les tout-petits.



Cette idée vient du Canada et a déjà été mise en pratique par de nombreux agriculteurs en France pour comparer ainsi leurs pratiques et travailler à une meilleure protection des sols. Le défi a été relayé par la suite par l'ADEME (*l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie*).

Le principe est très simple et saura séduire les adultes et les enfants.

Afin d'avoir une idée de la présence de vers de terre, insectes et micro-organismes dans la terre dans son espace extérieur, il est proposé d'enterrer un slip en coton, puis de le déterrer pour voir à quel point il se sera dégradé. Au printemps et à l'automne, deux mois suffisent. En été et en hiver, l'activité du sol étant moins importante, il est préférable de laisser le slip en terre quelques semaines de plus.

Mode d'emploi :

Le jour J :

- Munissez-vous d'un slip blanc 100% coton et usagé. Pourquoi un slip ? Si on cherche dans nos armoires un tissu pas trop grand, 100% coton, blanc et un peu usé ... on trouve ... un slip ! De plus, les élastiques ne seront pas mangés par les micro-organismes et permettront de retrouver le slip plus facilement,
- Creusez un trou d'environ 15 cm de profondeur. Proposez aux enfants d'y participer,
- Placez avec les enfants le slip dans le trou,
- Pensez à photographier le slip avant de le recouvrir, cela permettra de faire une comparaison,
- Rebouchez le trou pour enterrer entièrement le slip,
- Marquez l'emplacement avec un objet quelconque (*tuteur, pancarte* ...) pour pouvoir le retrouver facilement.

2 mois plus tard (ou plus selon la saison) :

- Déterrez délicatement le slip,
- Rincez-le à l'eau claire et laissez-le sécher,
- Prenez-le en photo et comparez avec la photo du slip d'origine,
- Vous pouvez partager vos photos avec vos observations sur cette carte interactive et collaborative <https://maps.sumwhere.co/?theme=902>. Vous contribuerez avec les enfants aux sciences participatives.
- Jetez ce qu'il reste du slip dans la poubelle car il ne pourra plus être recyclé sauf s'il est resté quasiment intact.

Quelle conclusion en tirer ?

L'état du slip déterré est un bon indicateur de la santé du sol. Si le slip est en majorité décomposé et présente beaucoup de trous, c'est le signe que votre sol est vivant et en bonne santé ! Cela veut dire qu'il est riche en activités biologiques. Si le slip est intact ou très peu dégradé, c'est certainement qu'il y a peu d'organismes vivants (*vers de terre, bactéries, champignons* ...) dans le sol ou qu'ils travaillent au ralenti.

Pourquoi un sol riche ?

Plus un sol est vivant, plus il va se renouveler rapidement et permettre à la végétation de pousser. Cependant à cause des pollutions, de l'imperméabilisation et de l'érosion, les sols s'appauvrissent et se dégradent.

Quels bénéfices pour les enfants ?

C'est rigolo, cela va permettre aux adultes et aux enfants de mettre les mains dans la terre. On apprend la patience car il faut déterrer le slip 2 à 3 mois après. C'est aussi une expérience de chercheur et d'observation avec un avant/après avec une méthode très concrète pour connaître l'état de son sol. Et enfin cette opération permet de sensibiliser de façon scientifique et amusante les enfants à tous les petits êtres vivants qui peuplent le sol et à l'importance d'en prendre soin.

A vous de jouer !

Ce défi a été relevé par les crèches et assistantes maternelles du réseau Label Vie en mars 2021 dans le cadre du festival de la biodiversité proposé par l'association pour sensibiliser les enfants et les professionnelles aux enjeux de la biodiversité. Professionnelles et enfants se sont prêtés à l'exercice pour la plus grande joie des grands et des petits !

Alors pourquoi pas vous ?

Vous pouvez profiter des vacances ou vous lancer à la rentrée !

Formations continues proposées en 2022

Démarches et modalités d'accès

**Vous souhaitez suivre une formation pour optimiser vos compétences dans un domaine spécifique ?
Bâtir un plan de carrière ? Mieux comprendre et répondre aux besoins de votre employeur ?**

- La formation continue est un droit dont vous bénéficiez dès la première heure travaillée. C'est automatique.
- Vos frais de vie (déplacements, hôtels, restaurants) sont également pris en charge. C'est pratique.
- Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Les Relais Petite Enfance de Champagney et de Lure s'associent à votre Relais pour la mise en place de plusieurs formations.

Nous vous invitons à vous inscrire dès à présent, nous vous accompagnerons dans les démarches administratives.

rpe@payshericourt.fr ou 03.84.36.60.66.

Construire son projet d'accueil (14H00)

Les 5 et 19 novembre et 10 décembre à Héricourt.

Reste 7 places

Objectif :

Valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

Points clés :

- **Mettre en lien** ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- **Expliquer le projet** d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- **Se positionner** en tant que professionnelle sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- **Intégrer dans son projet** d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- **Faire évoluer son projet** d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel (14H00)

Les 3 et 10 décembre à Champagney.

Reste 3 places

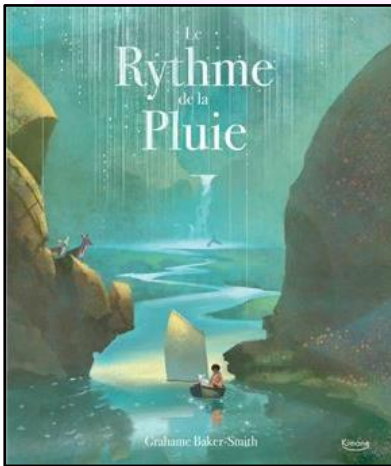
Objectif :

Préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'actions de prévention de l'épuisement professionnel.

Points clés :

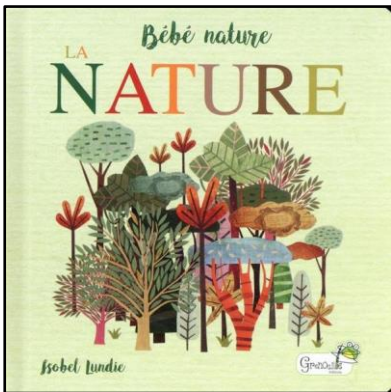
- **Repérer** les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- **Concilier** ses contraintes professionnelles et son équilibre psychologique.
- **Limiter** l'impact de ses réactions émotionnelles sur son activité professionnelle en les anticipant et les régulant.
- **Amorcer et développer** une réflexion individuelle sur sa pratique professionnelle.
- **S'inscrire** dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes ressources.

Histoires pour les petits racontées par les grands



Le rythme de la pluie de Grahame BAKER-SMITH

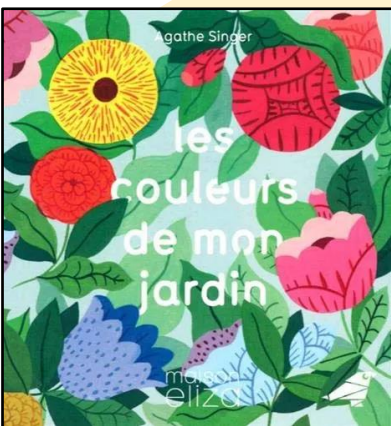
De la goutte de pluie la plus minuscule à l'océan le plus profond, cet album à couper le souffle retrace le parcours de l'eau au travers les yeux de deux enfants séparés par des milliers de kilomètres. L'occasion de faire prendre conscience aux enfants que l'eau est une ressource précieuse qu'il faut préserver. Un album qui aborde un sujet très actuel et sensibilise les plus jeunes à la protection de l'environnement.



La nature d'Isobel Lundie

La collection Bébé nature permet aux jeunes enfants de se familiariser avec les différents éléments du monde naturel. Dans ce tome, l'enfant découvre la nature et ses merveilles ! Une fabrication adaptée aux tout-petits avec un carton épais et un petit format facile à manipuler.

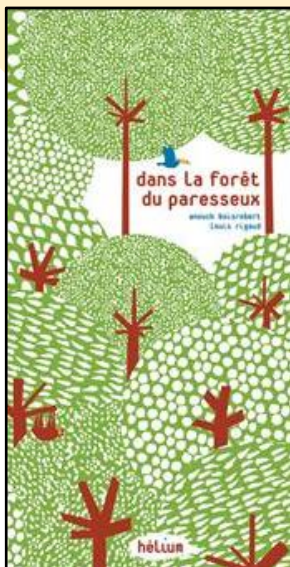
Des illustrations douces et originales qui imitent des ateliers de collages et découpes.



Les couleurs de mon jardin d'Agathe Singer

A chaque page, Agathe Singer nous fait découvrir une nouvelle fleur avec à gauche un gros plan et à droite un jardin fleuri où se cache un animal.

C'est simple mais fait avec douceur et précision, donnant l'envie d'aller se balader dans la nature pour les voir à l'état naturel.



Dans la forêt du paresseux de Sophie Strady

« Tout est vert, tout est vie dans la forêt du paresseux » ... Jusqu'au jour où des machines aux terribles mâchoires s'attaquent au paysage. Hommes et animaux prennent la fuite, à l'exception du paresseux qui continue sa sieste. Un livre interactif, aux spectaculaires mises en volume, pour prendre conscience de la beauté et de la fragilité de la nature.

Le saviez-vous ?

Depuis janvier 2022, la nouvelle convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile parle de « *régularisation prévisionnelle* » lors d'une mensualisation de salaire calculée sur 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs. **De quoi s'agit-il ?**

Article 109.2 du socle assistante maternelle

« Une *régularisation prévisionnelle* est réalisée chaque année à la date anniversaire du contrat de travail, en comparant les salaires mensualisés versés pendant les 12 derniers mois écoulés, aux salaires qui auraient dû être versés en application du contrat de travail, au titre des heures réellement effectuées.

Cette régularisation est établie par un écrit, signée des deux parties. Au cours de l'exécution du contrat de travail, les régularisations prévisionnelles annuelles se compensent entre elles et n'entraînent pas de règlement.

A la fin du contrat de travail, les sommes restantes dues au titre de la régularisation sont déclarées et font l'objet dans les conditions prévues à l'article 56 du socle commun de la convention collective ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter votre service RPE au 03.84.36.60.66 ou les juristes de service public au 3939.

Source : convention collective

Assistantes maternelles, vous souhaitez retrouver toutes les informations mises en ligne sur le site de la PMI de Vesoul rien de plus simple <http://www.haute-saone.fr/>

Sélectionner : « Le département » <https://www.haute-saone.fr/index.php/notre-departement/>

Ensuite « Compétences » <https://www.haute-saone.fr/index.php/notre-departement/competences/>

Et pour finir cliquer sur « Protection Maternelle et Infantile et Actions Sanitaires »

Vous aurez ainsi accès à tous les outils essentiels :

- Demande d'extension ou de dérogation d'agrément
- Courrier de régularisation de situation
- Tableau à remplir lors des arrivés ou des départs d'enfant
- Déclaration de présence simultanée de plus de 6 mineurs de – 11 ans
- Déclaration de dépassement de capacité d'accueil
- Numéros utiles : relation parent / employeur
- Présentation de l'Equipe Territoriale d'Accompagnement Parental
- Guide ministériel Covid-19 – Modes d'accueil du jeune enfant (MàJ 14 12 21)

La Caf de la Haute-Saône a adressé, début juillet, un message uniquement aux assistantes maternelles migrées sur le nouveau site dont le compte monenfant ne dispose pas d'agrément.

Attention, les comptes qui ne disposent pas d'un agrément joint seront supprimés en septembre 2022.

Vous êtes inscrite sur le site monenfant.fr.

Merci de télécharger en URGENCE, avant la fin du mois d'août, votre agrément et vos disponibilités d'accueil.

C'est facile, cliquez sur le lien suivant : [accès](#) au service

Pour vous aider dans votre démarche, rapprochez-vous du relais petite enfance proche de chez vous.

A bientôt sur monenfant.fr !

monenfant.fr

Cette année passée au Relais



Eveil psychomoteur avec Marie-Lucie



Eveil aux sons avec Baptiste



Eveil aux histoires avec Marie



Temps collectifs

Merci à toutes et à tous, petits et grands pour votre participation !

Inscriptions 2022 !

Vous souhaitez participer dès septembre aux temps d'éveil proposés dans votre Relais, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe par mail à l'adresse suivante : rpe@payshericourt.fr

Fermeture du service

Les mercredis 20 et 27 juillet
Le vendredi 29 juillet
Du mardi 16 au vendredi 19 août

Relais Petite Enfance :
*un service de la Communauté
de Communes du Pays
d'Héricourt*

Bonne lecture et à bientôt !